

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Entre 2 Scarpe »
Jeudi 3 février 2022 – 18h30-20h30
Maison des associations – avenue des Potiers**

Etaient présents :

- Mme Stéphanie STIERNON, adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et du conseil du conseil du quartier entre « Entre 2 Scarpe »

Collège habitants :

- Mme Catherine BRENOT
- Mme Karine CHUQUET
- M. Michel DERVAUX
- Mme Lucette DELERUE
- Mme Raymonde DUFOURMENTELLE
- M. Alain-Félix GOULOIS
- Mme Claudette LEFEBVRE
- M. Vincent LHERMITTE
- Mme Françoise PRUVOST

Collège associations :

- Madame Anne-Chantal MATHIEU, Toit et petits pois

Collège acteurs économiques :

- Madame Géraldine CADIX, Amarosia

- Madame Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient excusés :

- Mme Stéphanie FIORDALISO
- M. Stéphane PROST

Etaient absents :

- Mme Marguerite DECOUTERE
- M. Cyril GRANDIN
- Mme Pervenche HALDRIC
- Mme Rachel LAMARRE
- M. Edouard LESAFFRE-MONCEAU
- Mme Katia MEZDOUR
- Mme Corinne NORTIER
- Mme Laurie TURZ
- Madame Cécile BONNET, Aux mille et une partitions

Mme STIERNON souhaite la bienvenue à chacun et à chacune pour cette première réunion de l'année 2022.

Mme STIERNON informe que suite à la démission de Mme Aude ALQUIER, Mme Marguerite DECOUTERE qui figurait en 1^{ère} position sur la liste d'attente pour le secteur 14 « Esquerchin » a accepté d'intégrer le conseil de quartier d' « Entre 2 Scarpe ».

Mme STIERNON propose de démarrer la réunion suivant l'ordre du jour établi.

I – RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 DÉCEMBRE 2021 :

1) Boulevard de la République :

- La problématique du passage piéton qui débouche sur une place de parking a été transmise au service voirie.



- Le service voirie va être alerté sur des dégradations commises sur le boulevard de la République : la barrière a été démontée au niveau du parking de la face de droit. Des membres du conseil de quartier craignent une arrivée des gens du voyage.

2) Rue du Bloc :

L'éventualité de passer cette rue en zone payante « verte » va être étudiée par le service voirie.

3) Rue des vierges - caméra :

Un membre du conseil de quartier revient sur la question qu'il a posée lors de l'AG : pourquoi une caméra a-t-elle posée dans cette rue, sur le local du syndicat CGT ?

4) Antenne 5 G et ligne à haute tension :

Un membre du conseil de quartier revient sur l'augmentation de la haute tension. Celle-ci a été multipliée par 3 en même temps que l'installation de l'antenne 5 G. Les mesures faites, notamment rue du Docteur Lequien, montrent des résultats 2 fois au-dessus de la norme.

II – PRESENTATION DU PADD (projet d'aménagement de développement durable) :

Mme STIERNON présente le PADD à l'aide d'un diaporama. Il sera adressé aux membres du conseil de quartier.

Un échange s'instaure au fur et à mesure de la diffusion du diaporama.

Plusieurs questions et/ou propositions ressortent :

Axe 1 : Préserver le cadre de vie et l'environnement :

- Concernant le patrimoine historique de la ville, est-il possible lorsqu'un aménagement est prévu de prévoir une communication sur l'historique du bâtiment en question ? Si l'imposition d'une plaque pose problème, pourquoi pas afficher un QR Code ?

Un membre du conseil de quartier signale qu'il y a 50 ans, les clubs services avaient apposé des plaques sur les bâtiments ; elles ont toutes disparu.

Pour éviter que les plaques ne soient vandalisées, il faudrait les faire en PVC.

Un échange a lieu sur l'attractivité touristique de la ville. En ressort une idée de projet d'un parcours touristique en centre-ville, immédiatement accessible à pied. Le conseil de

quartier se dit prêt à porter ce projet. Il s'agirait d'une action complémentaire à l'offre proposée par l'office du tourisme.

- Isolation thermique – Il semble que les Monuments Historiques soient désormais plus ouverts pour les demandes de panneaux solaires (du moment que ceux-ci ne soient pas visibles du monument en question).
- Patrimoine arboré – Quel est le nombre d'arbres en ville ? Il est actuellement de 27.400 avec un objectif à fin de mandat à 30.000.
Il semblerait judicieux de prévenir les propriétaires, par l'intermédiaire des notaires, qu'ils doivent veiller également au patrimoine arboré.
Le dispositif « éléments de paysage à protéger » est plus souple que le dispositif « espace boisé classé » et constituera un outil du PLU à envisager.
- Scarpe – Il est dommage que le document ne stipule pas la Scarpe car elle est aussi à protéger. Des éléments relatifs à la Scarpe apparaissent dans le rédactionnel du PADD : il s'agit notamment de la trame bleue.
- Square du Dauphin – Dommage que cet espace soit totalement minéral. Pour les Monuments Historiques, la place dans les Flandres est minérale. Néanmoins, il ne s'agit pas sur le square du Dauphin de béton mais de pavage. De la végétation a été posée mais elle n'est pas encore complètement développée. Chacun s'accorde à dire que cet aménagement constitue une réelle amélioration.
Certains estiment que le marché de la place du Barlet pourrait s'y installer ainsi que sur la place d'Armes.

Axe 2 : Revitaliser le cœur de ville douaisien et conforter les centralités des faubourgs :

- Le fait de « mélanger » les fonctions comme l'habitat, l'activité économique, les services, les commerces,... permet de mutualiser par exemple les espaces de stationnement.

Axe 3 : Connecter la ville et ses faubourgs :

- Est-il prévu de mettre des vélos en location par la ville ? C'est une bonne idée mais qui demande une réflexion notamment sur l'entretien.
- Il semble que la ville soit en retard sur le développement de la fibre. L'Etat incite à la mutualisation des fourreaux mais, cela ne fonctionne pas toujours. En marge de la question la différence entre effacement (fixation des câbles sur les façades des maisons) et enfouissement (câbles enterrés) a été rappelée.

Axe 4 : Ancrer les Douaisien-ne-s :

- Une étude sur l'attractivité résidentielle est en cours. La ville identifie un besoin en offre de logements diversifiée. L'étude a pour objectif d'identifier plus finement les besoins secteur par secteur et cible par cible.
- De plus en plus de vieilles maisons sont « découpées » en multiples appartements. Est-ce contrôlé ? Il y a actuellement un seul inspecteur d'hygiène à la ville. Le « permis de louer » doit se mettre en place au niveau territorial piloté par Douaisis agglo.
- L'IMT loue des chambres à longueur d'année à des magistrats.
- Quel est le taux de logements sociaux à Douai ? Il est d'environ 39 à 40 %.
- Une habitation est minorée de 30 % dès qu'on voit apparaître une tour 5 G. Cela peut avoir un effet sur l'attractivité résidentielle.

III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Des membres du conseil de quartier ont organisé entre eux une déambulation dans le quartier et ont réalisé un listing qu'ils ont souhaité diffuser. Ce listing est agrémenté de photos. Il est repris dans les éléments ci-après :

1) Projet quartier Caux :

Peut-on prévoir une visite pour le conseil de Quartier du Quartier Caux, incluant la partie appartenant au Département (les extérieurs, tout au moins) ?

Par ailleurs, l'ESPE Douai est-il bien maintenu à Douai ?

Combien cela représente-t-il encore d'étudiants ?

Et dans ce cas, s'ils pensent rester, ont-ils bien les locaux nécessaires pour continuer sur Douai ?

Mme STIERNON répond par l'affirmative pour la visite du quartier Caux. Elle contactera le service bâtiments pour l'organisation.

Il n'y a pas de réponse apportée concernant l'ESPE.

2) Projet des quais de Scarpe :

Avant tout nouveau travaux, pourrait-on participer à ce beau projet de réaménagement des bords de Scarpe ?

Au moins sur le côté qui est sur le notre Quartier entre 2 Scarpe ?

On a tous des choses à dire.

Que ce soit sur la circulation (à interdire sauf riverains sur une partie ?), le stationnement (qui risque de se compliquer, repoussant la population un peu plus aisée) ou les aménagements à prévoir.

Mme STIERNON a demandé au service voirie d'associer le conseil de quartier.

3) Quai du petit bail :

Avant même de tout refaire, un entretien est nécessaire pour les bancs situés sur les quais (nettoyage & vernis).



4) Moulin des Augustins, appartenant à Norévie :

C'est très sale devant (1^{ère} photo). Mais aussi dans la « Cour »

Et maintenant, des fenêtres sont ouvertes dans les étages (3^{ème} photo, page suivante) ...

Peut-on interroger Norevie pour savoir s'ils ont des projets sérieux sur ce bâtiment ?

Si ce n'est pas le cas, le bâtiment ne serait-il pas adapté à faire une résidence étudiante ? Il est à priori déjà aménagé en mode chambre avec salle de bains + parties communes au rez de chaussée) et l'investisseur intéressé par Deforest de Lewarde pourrait peut-être être intéressé ?

Dans tous les cas, ce bâtiment est en train de devenir une nouvelle verrue si rien n'est fait rapidement.



A noter que les fenêtres de ce bâtiment sont ouvertes, apparemment, en permanence.

5) Rue Storez :

Bâtiment Norevie

à l'angle de la rue Storez et du Quai de l'entrée des Eaux (à côté de la passerelle piétons).

Vendu à Norevie par le dirigeant de Socor en 2009, soit il y a plus de 12 ans.

Ils attendent semble-t-il que cela s'écroule pour ne pas avoir à garder le bâtiment de l'angle qui est ma foi sans trop d'intérêt (voir photo de droite).

Ne serait-il pas utile de débloquer la situation ? Surtout que c'est un des endroits les plus photographiés de Douai.

Ou au minimum de rappeler à Norevie qu'ils doivent maintenir un minimum le bâtiment en l'état (gouttière cassée par exemple qui génère toute cette mousse sur le mur)



Le bailleur sera informé par le biais du représentant de la ville.

6) Petite place :

La petite place n'a aucune verdure.

Dans un 1^{er} temps, pour l'été prochain, pourrait-on mettre de quoi verdier un peu la place avec de grands bacs qui prendraient les 2 places de voiture le long de la ligne jaune ?

La poubelle est par ailleurs très mal placée par rapport à la boîte à lettres.



Les services Voirie et Jardins et cadre de vie seront alertés sur cette situation.

7) Rue du Pied d'Argent :

Une caisse avec un chat est mise sur le trottoir au 39 rue du Pied d'Argent (à l'arrière du Prévost).

Plus largement, les chats sont régulièrement nourris sur le trottoir dans ce coin, ce qui n'est pas autorisé ?



8) Place St Amé :

Nous avons regardé ce qui nous semblait être un bon emplacement, ne gênant pas les événements sur la place : l'idée serait d'en placer 3 le long du mur photographié.

Mur qui mériterait peut-être d'ailleurs d'avoir un peu de verdure ses pieds (plante grimpanche) ?



**Manque
d'entretien aire
de jeux**

Un bon nettoyage haute pression de l'aire de jeux semble nécessaire : de la mousse est présente sur une bonne partie du sol qui est maintenant vert ... et glissant (et c'était déjà le cas l'été dernier).

De même, un entretien des bancs (ponçage et vernis) serait bien utile pour le faire durer plus longtemps (soyons durable 😊)



Enfin, toujours sur l'aire de jeux, le portillon ne ferme pas (nous ne parlons pas de fermeture à clé mais juste le fait qu'un tout petit ne puisse pas sortir seul, même si bien sûr il est sous la surveillance de ses parents)



9) Jardin de la Fonderie :

Nous savons que la vitre du puit a été détruite il y a déjà plusieurs dizaines d'années. Ne serait-il pas temps de faire quelque chose :

- Changer cette vitre ?
- Remplacer par une margelle ?

Par ailleurs, cela manque d'entretien :

Jardinière vide (sauf de déchets) à l'entrée côté marché

Bancs devenus inutilisables (il faut maintenant changer les lattes)



10) Entre la Fonderie et le Romagnant :

un trou d'une profondeur de 5 à 10cm, risquant de provoquer une chute de personne âgée n'a pas été réparé en même temps que les « dégâts » provoqués par les racines des arbres voisins (traité il y a un an environ). Comme déjà remonté par Mr Dervaux, serait-il possible de faire une réparation locale avant accident et de toute manière dégradation plus importante.



11) Conservatoire :

Là aussi un petit peu de haute pression serait la bienvenue sur les marches du conservatoire.
Et quelques trous sur la chaussée à traiter aussi.



La photo à côté est l'idée déjà évoquée par Mr Dervaux qui pourrait permettre de mettre en valeur plus fortement le conservatoire



12) Jardin des plantes :

Au sujet de la circulation qui est à double sens sur l'allée principale, il semble facile de la passer à sens unique (entrée rue d'Esquerchin, sortie rue d'Arras).

Cela changerait simplement les habitudes pour le parking de l'annexe de l'Hôpital, les obligeant à entrer rue d'Esquerchin. Et de revoir le virage (casser l'angle droit) quand ils viendront de la rue d'Esquerchin (voir image de droite).

Par ailleurs, les gens du tir à l'arc se mettent encore dans la pelouse ou le long de l'accès au parking de l'hôpital (on voit des traces de pneu sur la pelouse). Il serait bien de leur rappeler qu'il y a un parking pas loin 😊



Par ailleurs, le parking n'est plus jamais fermé (et de toute manière, on peut sortir rue d'Arras).

Il nous semble donc nécessaire de retirer les 2 panneaux (situés de part et d'autre du parking). Cela permettra par exemple une meilleure utilisation du parking les soirs de concert notamment.



Là aussi les bancs sont à nettoyer et vernir avant de devoir changer les lames



13) Rue d'Arras :

Ce bâtiment est-il à la ville ?
Si oui, un usage est-il prévu (à part le passage pour le personnel de l'annexe de l'hôpital) ?

Si ce n'est pas le cas, pourquoi ne pas le vendre en ajoutant une parcelle de terrain à l'arrière pour que ça devienne une jolie maison avec jardin (et en laissant le reste en parking bien sûr pour l'Hopital)



Ce bâtiment appartient à l'hôpital. La proposition leur sera faite.

14) Porte d'Arras :

Pour la porte qui date de 1750 et est située à côté de la porte d'Arras (dans l'enceinte de la salle de Sport)

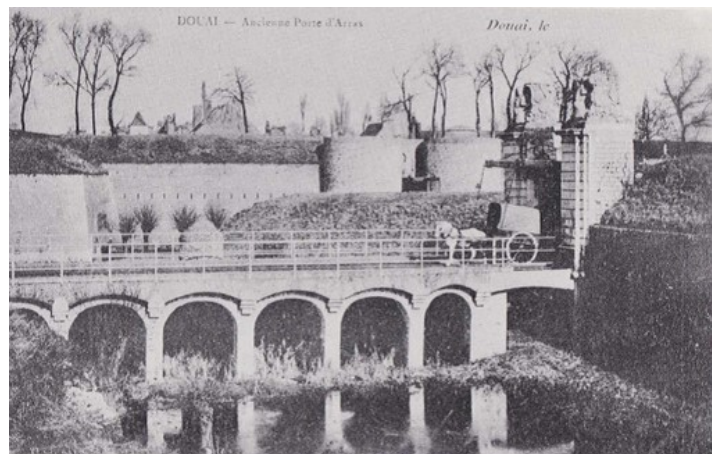
Pourrait-on déjà empêcher l'arbuste et le lierre de la détériorer ?

Et envisager de rendre à nouveau visible cet ouvrage ? Peut-être en faisant le projet avec le concours des gens du quartier et un encadrement d'un spécialiste de la réhabilitation ?

En démarrant bien sûr par un bon coup de pelleteuse pour dégager les masses de terre.



On ne le récupérerait pas bien sûr comme sur la carte postale (notamment à cause d'un arbre qui est dans l'axe) mais ça serait intéressant. En parallèle, rechercher (avec le musée) des cartes postales comme celle-là sur les fortifications et les boulevards pourrait aussi être un projet de quartier. Et déboucher sur une expo ou sur quelques panneaux qui seraient placés à divers endroits sur les boulevards refaits ?



15) Rue Storez :

Ex menuiseries Morel
Il y a une nouvelle activité
mais contrairement à ce qui
avait été annoncé par Mare
Delattre , c'est
essentiellement des parkings
+ des box de stockage.



Un membre du conseil de quartier répond qu'il s'agit de box pour les caravanes
et pour les camping-cars.

16) Chaussées de la porte d'Arras :

Plusieurs dalles dangereuses
(car elles dépassent :
exemple la photo du bas)

Par ailleurs, les dalles
descellées font gicler de l'eau
dès qu'il pleut. Pas très
agréable sur le chemin de
l'école 😊

Ce n'est pas joyeux non plus
rue Storez et à certains
endroits porte d'Arras.

Pouvez-vous prévoir
rapidement le minimum de
réparation.

Et prévoir à moyen terme de
refaire les trottoirs de cette
zone ?



D'autres questions diverses sont posées :

17) Lycée Corot – collège des Anglais :
A qui appartient cette chapelle ? Il y a des fuites.

18) Bords de Scarpe :
On y voit de nombreux caddies rouillés. Qui est chargé de l'entretien et du ramassage de ces déchets ?

19) Terrain de pétanque de la Tour des Dames :
Un membre du conseil de quartier revient sur la demande de déplacement de ce terrain qui n'attire que des nuisances sonores et olfactives. Cette demande avait été évoquée auprès de M. le Maire qui s'était engagé à ce que ce terrain soit déplacé.

20) Trottoirs boulevard de la République :
Des trous sont signalés sur les trottoirs qui viennent d'être refaits.

21) Trottoir boulevard Albert 1^{er} :
Un membre du conseil de quartier signale une problématique sur le trottoir qui est surélevé. Un dénivelé important est présent au niveau des plaques réseaux.



Avant de clore la réunion à 20h30, il est acté par les membres présents de travailler 2 sujets au sein du conseil de quartier :

- Une exposition sur la porte d'Arras
- La mise en place d'un circuit touristique en centre-ville

Mme STIERNON remercie toutes les personnes présentes et félicite le groupe qui a travaillé sur le diaporama, donnant ainsi une autre vision des remontées faites lors des conseils de quartier.

La prochaine réunion du conseil de quartier n'est pas encore fixée. En revanche, l'assemblée générale durant laquelle il sera procédé au renouvellement du tiers sortant se tiendra le jeudi 10 novembre 2022, à la chapelle de la maison des associations, avenue des potiers.